

Avant-propos

C'est un véritable plaisir pour moi que de présenter le rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) sur les précurseurs pour 2019. Au fil des ans, ce rapport s'est imposé non seulement comme une référence pour les professionnels et les autorités gouvernementales en ce qui concerne le suivi et l'analyse des dernières tendances en matière de contrôle des précurseurs, mais aussi comme un outil pratique pour faire face à de nouvelles difficultés.

Depuis l'adoption de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988, il y a trente ans, la situation mondiale en matière de drogues a considérablement changé. Les gouvernements du monde entier sont de plus en plus préoccupés par l'usage impropre des précurseurs non placés sous contrôle international aux fins de la fabrication de substances dangereuses. Aujourd'hui, des précurseurs sur mesure de drogues synthétiques nocives sont fabriqués à la demande et peuvent être commandés facilement en ligne.

Compte tenu de la diversité et du nombre presque infini de substances pouvant être fabriquées, il convient, au strict minimum, de prendre les mesures habituelles nécessaires pour placer les substances concernées sous contrôle aux niveaux national et international. Les gouvernements doivent mettre au point de nouveaux outils pour faire face à l'évolution constante des tendances. Dans ce contexte, le rapport de cette année met l'accent sur les mesures pouvant être prises en vertu de l'article 13 de la Convention de 1988, en tant qu'outil complémentaire pour lutter contre la fabrication illicite de drogues.

En outre, dans le cadre de ses projets mondiaux « Cohesion » et « Prism », l'OICS facilite depuis de nombreuses années la coopération opérationnelle, tant bilatérale que multilatérale, entre les États Membres dans le but de combattre le détournement et le trafic de précurseurs.

Afin de mieux faire face à la complexité de la situation en matière de contrôle des drogues, l'OICS a conclu et développé des partenariats fonctionnels et novateurs. Avec le soutien indéfectible des gouvernements, il favorise les partenariats public-privé dans divers secteurs pour lutter contre le détournement et le trafic de précurseurs. Un élément fondamental de sa stratégie est la mise en place de plateformes de communication en ligne aux fins du partage d'informations et de renseignements en temps réel, telles que le Système de notification des incidents concernant les précurseurs (PICS).

Je tiens à remercier les gouvernements de l'appui qu'ils ont apporté aux activités menées par l'OICS dans le domaine du contrôle des précurseurs.



Cornelis P. de Joncheere
Président de l'Organe international
de contrôle des stupéfiants